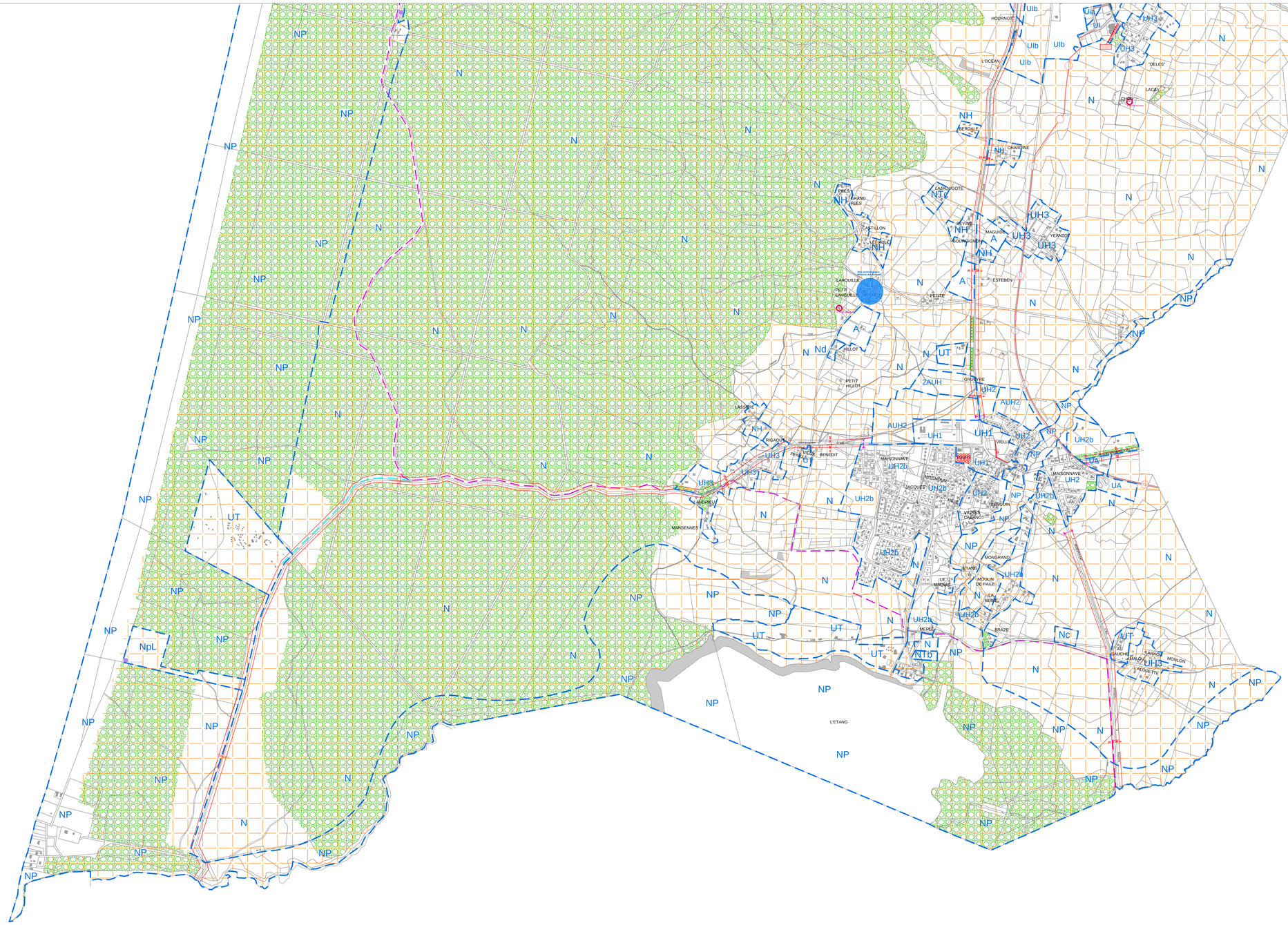

N

Espace réservé pour opération d'aménagement au titre de l'article L 123-2 b

Emplacements réservés

Espaces boisés classés

Piste cyclable existante

Piste cyclable à créer

1 - Deles

Habitat identifié pouvant changer de destination

Zone de risque: alea incendie

Canalisation de gaz (risque technologique)

Liste des emplacements réservés

N°	Collectivité au profit de laquelle est réservé l'Emplacement	Nature de l'équipement public	Largeur d'emprise
Bourg de SAINT-GIRONS			
1	Commune de Vielle St Girons	Création d'une voie de desserte d'une zone d'aménagement futur en retrait de la route départementale 652	12 m
2	Commune de Vielle St Girons	Espace pour aménagement d'un carrefour giratoire sur la Route Départementale N° 42	
3	Commune de Vielle St Girons	Création d'une voie de desserte vers le pôle industriel depuis l'emplacement réservé 2	14 m
Bourg de VIELLE			
4	Commune de Vielle St Girons	Création d'une voie de desserte depuis l'Eglise de Vielle jusqu'au cimetière.	6 m

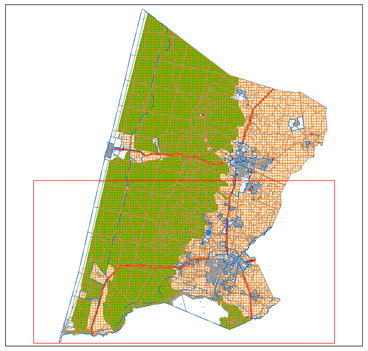

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 24 janvier 2012

COMMUNE DE VIELLE-SAINT-GIRONS
P.L.U - REGLEMENT GRAPHIQUE

Planche Sud
Echelle : 1 / 10 000

ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS

Réf : 02583
Date : janvier 2012

Dressé par le S.C.P. J.L. BARRERE - F. BOUTGES - J. LABOILLE - J.N. MESPLEDE
Géomètres Experts Foncier Associés
BUREAU DE SOUSTONS, BP 85 - 8 rue du Vicomte - 40141 SOUSTONS cedex
Tél: 05-58-41-51-41 - Fax: 05-58-41-58-82 - E-mail: scp.bbm@wanadoo.fr

REPRODUCTION RESERVEE